



Département de l'AIN
 Arrondissement de BELLEY
 Canton de LAGNIEU
 Commune de SAINT-VULBAS

NOMBRE
 de conseillers en exercice : 15
 de présents : 14
 de votants : 15

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 28 février 2025

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire,
 MM Jacques ROLLAND, Mara PHILIP, Daniel DALLERY, Marie-Odile ROUSSELET, Gisèle PLAZA, Jean-Louis GREAU, Corinne DRUHET, Sylvain BOUVIER, Maryline JAMES, Fabrice MONNERY, Sandrine RAVET, Rémy BARGE et Sébastien GUILLO

Excusé :

Procuration : Karine FRIBOURG à Sylvain BOUVIER

Secrétaire : Gisèle PLAZA

Date de la convocation : 21 février 2025

Monsieur le Maire ajoute 2 points à l'ordre du jour :

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel sorties vacances d'avril
- Division d'une maison avec dépendances attenantes en 2 logements + création d'un carport au 701 rue Claires Fontaines à Saint-Vulbas - Marchés de travaux – Avenant 1 Lot 2

Délibération N°8 : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT

REGISTRE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

N° délibération	N° décision	Objet	Recette HT	Dépense HT	Sans impact financier
8	11-2025	PILLIU – Travaux plomberie salle verte CIR		1 475.99€	
8	12-2025	ATOUT IMMO – Mandat exclusif de vente 3407 Domaine des Pierres Blanches Taux de rémunération		2.0325 %	
8	13-2025	SOCATRA –Trottoirs Gaboureaux zones Nord et Sud - Annule et remplace décision n°10-2025		29 870.00€	
8	14-2025	JUDIVERRE – Fenêtres et portes 10 chambres - MAPA		57 905.38€	
8	15-2025	CHANEL GRAND – Relevé topo Parking Grand Champ		750.00€	
8	16-2025	INFRATECH – MOE PRO parking Grand Champ		2 800.00€	
8	17-2025	ENEDIS – Raccordement 11 rue des Sources		1 382.40€	
8	18-2025	PILLIU – Descente zinc – Gendarmerie - Villa 18		2 740.00€	
8	19-2025	FUMENTIC – Remise en état système désenfumage - CIR		2 376.00€	
8	20-2025	AMGS Sécurité – Centrale intrusion au Centre Aquatique		2 443.19€	
8	21-2025	AQUABELLEC – Contrat entretien adoucisseurs Centre Aquatique		2 426.00€ / an	
8	22-2025	Convention partenariat 2025 Référent communal – GDS 01			X
8	23-2025	FUMENTIC – Contrat entretien systèmes désenfumage – CIR Tennis Ecole Gymnases		1 515.00€ / an	
8	24-2025	DEVAUX – Peintures Resto Kev		5 850.00€	
8	25-2025	FIC – Auto laveuse cantine		3 640.00€	
8	26-2025	Décision n°2025/02 : Mouvement de crédits Budget lotissement Marcilleux			
8	27-2025	Décision n°2025/03 : Virement de crédits Budget lotissement Challessin			
8	28-2025	Décision n°2025/04 : Mouvement de crédits - Budget Communal			

Délibération N°9 : Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Marchés de travaux Avenant 4 Lot 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération n°10 : Mise en place d'ombrières au Centre aquatique – Contrat de maîtrise d'œuvre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec la société ELCIMAI pour un montant de 21 050.00 € HT, ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Délibération n°11 : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables coordonné par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-Communication de l'Ain (SIEA)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables, pour lequel le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) est désigné coordonnateur, approuve les modalités de la convention constitutive du groupement de commandes, s'engage à verser au SIEA les montants d'indemnisation du coordonnateur dont la participation financière est précisée dans la convention constitutive du groupement de commandes, s'engage à inscrire les dépenses associées au groupement de commandes au budget municipal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues, autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tous les actes nécessaires à l'adhésion au groupement de commandes.

Délibération n°12 : Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) Recours au mécanisme du fond de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve le financement par le SIEA, via le recours au mécanisme des fonds de concours précité conformément aux modalités de la présente délibération ainsi que la délibération n°DE202403043 du Comité syndical du SIEA en date du 23 mars 2024, d'une IRVE installée par les communes membres du groupement de commandes. Cette subvention couvre 75 % du coût hors taxes de l'opération, dans la limite de 22 000 € HT maximum par commune et s

'engage à transmettre au SIEA dans un délai raisonnable tous les justificatifs nécessaires au versement de ce fond de concours,

Délibération n°13 : Convention quadripartite de partenariat Sports Boules - Attribution d'une subvention

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention quadripartite pour l'exercice 2025 et décide d'accorder une subvention de 17 500,00€. Cette dépense sera imputée à l'article 65748.

Délibération n°14 : Achat mini bus MAPA

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition du mini-bus du FAM pour un montant de 25 000 € TTC, d'inscrire cette dépense au budget communal de l'exercice en cours, en affectant les crédits nécessaires à l'achat du véhicule et d'habiliter Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition et à effectuer les démarches administratives nécessaires.

Délibération n°15 : Acquisition parcelles cadastrées section D n°264, 240, 244, 254, 263, C n°779 et E n° 637 - Propriété KAJEN

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition des parcelles au prix de 170 000,00€, honoraires non compris, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant, de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition et d'autoriser la cession à Mme Kajen des parcelles C 1007, C 996 et

une partie des parcelles C1006 et C 997 pour la somme symbolique d'un euro, sous réserve que les frais de géomètre et de notaire soient à la charge du futur acquéreur.

Délibération n°16 : Bail commercial - 3GM28

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le bail commercial ainsi que tous les documents s'y rapportant et approuve les modalités de remboursement des travaux de peinture par le locataire.

Délibération n°16.1 : Cession fonds de commerce - 3GM28 - Annule et remplace la délibération n°16

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la cession de ce bail commercial au profit de la société 3GM38 et approuve les modalités de remboursement des travaux de peinture par le locataire.

Délibération n°16.2 : Avenant au bail commercial

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au bail commercial, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Délibération n°17 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel sorties vacances d'avril

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'organisation de ces sorties et fixe le tarif comme suit :

- 10€ /enfant Ludogaia,
- 15€ /enfant pour Parc des oiseaux.

Aux suppléments, il faudra rajouter le tarif en vigueur à savoir :

Journée enfant avec repas		
St Vulbas	Quotient CAF T1 (0<x<650)	15.20 €
	Quotient CAF T2 (650<x<1150)	16.20 €
	Quotient CAF T3 (>1150)	17.20 €
Extérieurs	Quotient CAF T1 (0<x<650)	17.20 €
	Quotient CAF T2 (650<x<1150)	18.20 €
	Quotient CAF T3 (>1150)	19.20 €

Délibération n°18 : Division d'une maison avec dépendances attenantes en 2 logements + création d'un carport au 701 rue Claires Fontaines à Saint-Vulbas - Marchés de travaux – Avenant 1 Lot 2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

Pour information :

- **5 et 6 avril** : Vélo Vintage – Expo équipes Peugeot et Mercier, bourse aux vélos, présentation 36^{ème} Tour de l'Ain et rando cyclosportive
- **11 mai** : Fête du village
- **20 juin** : Fête de la musique

La séance est levée à 22h00.

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du 4 avril 2025.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date	Acte N°	Objet de l'acte	Class.	Folio
28/02/2025	8	Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT	1.2	2025/015
28/02/2025	9	Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Marchés de travaux Avenant 4 Lot 1	1.1	2025/016
28/02/2025	10	Mise en place d'ombrières au Centre aquatique - Contrat de maîtrise d'œuvre	1.1	2025/017
28/02/2025	11	Adhésion au groupement de commandes pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables coordonné par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-Communication de l'Ain (SIEA)	1.1	2025/018-019
28/02/2025	12	Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) Recours au mécanisme du fond de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie)	1.1	2025/020 à 022
28/02/2025	13	Convention quadripartite de partenariat Sports Boules - Attribution d'une subvention	7.5	2025/023
28/02/2025	14	Achat mini bus MAPA	7.10	2025/024
28/02/2025	15	Acquisition parcelles cadastrées section D n°264, 240, 244, 254, 263, C n°779 et E n°637 - Propriété KAJEN	3.1	2025/025
28/02/2025	16	Bail commercial - 3GM28	3.2	2025/026
28/02/2025	16.1	Bail commercial - 3GM28	3.2	2025/026-1
28/02/2025	16.2	Avenant au bail commercial	3.2	2025/026-2
28/02/2025	17	Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel sorties vacances d'avril	7.10	2025/027
28/02/2025	18	Division d'une maison avec dépendances attenantes en 2 logements + création d'un carport au 701 rue Claires Fontaines à Saint-Vulbas - Marchés de travaux - Avenant 1 Lot 2	1.1	2025/028

Le secrétaire de séance


Gisèle PLAZA

Le Maire,

Marcel JACQUIN